



Commission Régionale Futsal

SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°1

Réunion retenue du lundi 24 juillet 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

INFORMATIONS – TEMPS ARRETE

La Commission informe les clubs qui souhaiteraient évoluer pour leurs rencontres à domicile en temps arrêté (2x20mn avec arrêt du chrono), qu'ils doivent en faire la demande auprès de la Commission Régionale Futsal 10 jours avant le 1^{er} match concerné.

Rappel des préconisations :

La Commission précise que la mise en place de ce temps de jeu nécessite :

1. Que le club effectue une demande auprès de la Ligue de Paris Idf de Football
2. la présence de 2 arbitres officiels
3. la transmission à la Ligue d'une attestation de la Municipalité indiquant l'attribution d'un créneau horaire d'une amplitude de 3h00 minimum.

Préconisation à mettre place :

- Informer les officiels à leur arrivée
- Disposer d'un tableau d'affichage qui doit indiquer le temps et le score
- Disposer d'une table de marque
- Mettre à disposition un dirigeant du club recevant licencié et inscrit sur la feuille de match qui devra se mettre en rapport avec les officiels avant le coup d'envoi. Il aura la qualité de chronométrateur. Il doit se placer à l'extérieur du terrain de jeu, du côté des zones de remplacements et à hauteur de la ligne médiane. Le chronométrateur doit disposer d'une table de chronométrage pour pouvoir exercer correctement sa fonction et devra rester assis à cette table de chronométrage
- L'équipe visiteuse peut mettre à disposition un dirigeant licencié et inscrit sur la feuille de match pour être aux côtés du chronométrateur

Devoirs et responsabilités du chronométreur :

Le chronométreur veille à ce que la durée du match soit conforme à la Loi 7 et, pour ce faire :

- il enclenche le chronomètre dès qu'un coup d'envoi est effectué correctement,
- il arrête le chronomètre lorsque le ballon est hors du jeu,
- il réenclenche le chronomètre après une rentrée de touche, une sortie de but, un coup de pied de coin, un coup franc, un coup de pied de réparation, un coup franc du second point de réparation, un temps mort ou une balle à terre ;
- indique sur le panneau d'affichage les buts, fautes cumulées (si la table de marque le permet) et périodes de jeu ;
- annonce, à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres, la demande d'un temps mort;
- assure le chronométrage de la minute de temps mort ;
- annonce la fin de la minute de temps mort à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- annonce, sur indication **d'un arbitre**, la cinquième faute cumulée d'une équipe à l'aide d'un sifflet ou de tout autre signal sonore différent de celui des arbitres ;
- supervise la période de deux minutes d'infériorité numérique infligée à l'équipe dont un joueur a été expulsé ;
- annonce par un coup de sifflet ou un signal sonore distinct de celui des arbitres, la fin de la première période, la fin du match ou la fin d'une période de prolongation le cas échéant ;

CHAMPIONNAT SENIORS

Décision Commission Supérieure d'Appel de la Fédération Française de Football du 20 juillet 2023.

La Commission prend note de la décision de la Commission et affecte les équipes ci-dessous dans les divisions correspondantes à la situation actuelle :

Régional 1 : DIAMANT FUTSAL 1 - 554271
Régional 2 – poule A : PARIS XIV FUTSAL 2 - 563777
Régional 3 – Poule C : KB FUTSAL 2 - 581812

Régional 1

La Commission,

Après avoir pris connaissance des dossiers d'engagements 2023/2024, des formulaires de souhaits des clubs concernant les horaires, les alternances et des terrains pour les rencontres à domicile,

Autorise les clubs à évoluer sur les terrains mentionnés et entérine les demandes des clubs.

De plus, elle demande aux clubs ayant émis le souhait de jouer en temps arrêté via leur dossier d'engagement de transmettre une attestation de la Municipalité indiquant l'attribution d'un créneau horaire d'une amplitude de 3h00 minimum.

Club concerné :

CRETEIL FUTSAL – 551094

Régional 2**Poule A****TORCY EU FUTSAL – 554236**

La Commission constate que l'équipe 1 de TORCY EU FUTSAL, évoluant en championnat de France Futsal de Division 2, a une rencontre programmée dans le même gymnase à 16h00 le même jour que les 3 rencontres ci-dessous.

Les rencontres de niveau National étant prioritaires sur celles de niveau Régional, elle demande au club de TORCY EU FUTSAL 2 de lui communiquer :

- soit un nouvel horaire pour le coup d'envoi du match ;

- soit un autre gymnase.
- soit de proposer une date dans la même semaine

26050832 TORCY EU FUTSAL 2 / PIERREFITTE FC 1 du 14/10/2023
26050851 TORCY EU FUTSAL 2 / ETOILE MELUN FC 1 du 13/01/2024
26050867 TORCY EU FUTSAL 2 / GARGES DJIBSON 2 du 10/02/2024

Poule B

25947516 SPORTING CP 2 / VECTEUR SPORT 1 du 27/04/2024

La Commission constate que l'équipe 1 du SPORTING CP, évoluant en championnat de France Futsal de Division 1, a une rencontre programmée dans le même gymnase à 16h00 le même jour pour cette rencontre.

Les rencontres de niveau National étant prioritaires sur celles de niveau Régional, elle demande au club de SPORTING CP 2 de bien vouloir lui communiquer :

- soit un nouvel horaire pour le coup d'envoi du match ;
- soit un autre gymnase.
- soit de proposer une date dans la même semaine

Régional 3

Poule B

25947198 BVE FUTSAL 2 / SPORT ETHIQUE LIVRY 1 du 01/04/2024

La date de cette rencontre étant un jour férié (pâques), la Commission invite le club de BVE FUTSAL à s'assurer de la disponibilité de son gymnase et le cas échéant de proposer une autre date dans la même semaine (si gymnase indisponible).

25947203 SENGOL 77 2 / BVE FUTSAL 2 du 27/04/2024

La Commission constate que l'équipe 1 de SENGOL 77, évoluant en championnat de France Futsal de Division 2, a une rencontre programmée dans le même gymnase à 16h00 le même jour pour cette rencontre.

Les rencontres de niveau National étant prioritaires sur celles de niveau Régional, elle demande au club de SENGOL 77 2 de bien vouloir lui communiquer :

- soit un nouvel horaire pour le coup d'envoi du match ;
- soit un autre gymnase.
- soit de proposer une date dans la même semaine

Poule C

26051872 ARTISTES FUTSAL 2 / CRETEIL FUTSAL 2 du 01/05/2024

La date de cette rencontre étant un jour férié (1^{er} mai), la Commission invite le club des ARTISTES FUTSAL à s'assurer de la disponibilité de son gymnase et le cas échéant de proposer une autre date dans la même semaine (si gymnase indisponible).

Championnat Régional - FUTSAL FEMININ

Régional 1

26035193 TORCY EU FUTSAL 1 / JOLIOT GROOM'S FUTSAL 1 du 11/11/2024

La Commission constate que l'équipe 1 de TORCY EU FUTSAL, évoluant en championnat de France Futsal de Division 2, a une rencontre programmée dans le même gymnase à 16h00 le même jour pour cette rencontre.

Les rencontres de niveau National étant prioritaires sur celles de niveau Régional, elle demande au club de TORCY EU FUTSAL 1 de bien vouloir lui communiquer :

- soit un nouvel horaire pour le coup d'envoi du match ;

- soit un autre gymnase.
- soit de proposer une date dans la même semaine

Régional 2

La Commission informe les clubs engagés que la composition des poules sera effectuée mi-septembre. Seuls les clubs ayant le nombre de licences enregistrées suffisant pourront être intégrés dans les poules du championnat Régional 2 - Futsal Féminin.

Rappel calendrier : Journée n°1 : semaine du 25 septembre au 1er octobre 2023

Lien vers le calendrier général :

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/2023/06/CG-Futsal-F%C3%A9minin-2023.2024.pdf>

Liste des équipes engagées à ce jour :

District	N° aff	club	Nbre équipes
75	540531	SPORTING CLUB PARIS	1
75	550114	VIKING CLUB PARIS	1
75	560299	PARIS FUTSAL	1
75	560865	ESPARISIENNE 18 FUTSAL (75)	1
75	563777	PARIS XIV FUTSAL CLUB	1
75	764132	PARIS FEMININ FUTSAL CLUB XIII	2
77	550661	JOLIOT GROOM'S FUTSAL	1
77	582473	NOISIEL FUTSAL ACADEMY	1
78	564043	ASSOCIATION TOUSSUS FUTSAL CLUB	1
91	552106	MYA FUTSAL ESSONNE	1
91	564437	AS. DOURDANNAISE DE FUTSAL	1
91	580838	BVE FUTSAL	1
91	581536	CROSNE FUTSAL CLUB	1
91	582761	FUTSAL D'IGNY	1
92	560548	FC ASNIERES FUTSAL	1
92	850456	CHATILLON A.S. FOOT EN SALLE	1
93	550738	DRANCY FUTSAL	2
93	551943	ETOILE BOBIGNY	1
93	560602	BONDY CECIFOOT CLUB	1
93	561002	A.S. BEL AIR 93 SAINT DENIS	1
93	561102	ROSNY FUTSAL CLUB	1
93	590266	NOUVEAU SOUFFLE	1
94	500752	CLUB OLYMPIQUE DE CACHAN C.O.C.	1
94	551094	U. S. CRETEIL FUTSAL	1
94	552645	BORDS DE MARNE FUTSAL	1
94	553055	A. S. C. VITRY	1
94	561007	VILLEJUIF FUTSAL CLUB	1
95	560866	COMBO FUTSAL (95)	1
95	580869	CFJ PERSANAISE	1
95	580882	MARCOUVILLE CITY CP AGGLO	1

CHALLENGE NATIONAL U18 FUTSAL

La Commission informe les clubs engagés en championnat Régional U18 Futsal de la création à compter de la saison 2023/2024 d'un Challenge National U18 Futsal.

Lien vers le règlement :

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/96de1b7ff70786a4cfa12283c18ce008.pdf>

CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL

➤ Réforme du championnat:

La Commission transmet à tous les clubs engagés à ce jour (voir ci-dessous), le diaporama de la réforme du Championnat Régional U18 Futsal:

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/2023/06/Projet-Championnat-U18-Futsal.pdf>

➤ Calendrier et composition des poules :

La Commission fera un point courant septembre sur le nombre d'équipes engagées afin de définir la composition des poules et un calendrier adapté pour la phase 1 ;

Seuls les clubs ayant le nombre de licenciés suffisant pourront être intégrés dans les poules

Rappel calendrier : Journée n°1 : week-end du 30 septembre / 1er octobre 2023

Lien vers le calendrier général :

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/2023/06/CG-Futsal-U18-2023.2024.pdf>

Liste des équipes engagées à ce jour :

District	N° aff	club	Nbre équipes
75	540531	SPORTING CLUB PARIS	1
75	550593	FUTSAL PARIS XV	1
75	552779	PARIS ACASA FUTSAL	2
75	560299	PARIS FUTSAL	1
75	560865	ESPARISIENNE 18 FUTSAL (75)	2
75	561004	INTERNATIONAL PARIS CF	1
75	563777	PARIS XIV FUTSAL CLUB	1
77	525644	LESIGNY U.S.C.	1
77	549189	CHAMPS A. FUTSAL C.	1
77	550661	JOLIOT GROOM'S FUTSAL	1
77	551471	ROISSY EN BRIE FUTSAL AS	1
77	554236	EVASION URBAINE TORCY FUTSAL	1
77	564300	ESPERANCE SAVIGNIENNE	1
77	580983	CHAMPS F. C.	1
77	582473	NOISIEL FUTSAL ACADEMY	1
78	581526	TRAPPES EN YVELINES FUTSAL	1
78	582012	VECTEUR SPORT MANTES-LIMAY	1
91	552106	MYA FUTSAL ESSONNE	1
91	564437	ASSOCIATION DOURDANNAISE DE FUTSAL	2

91	580838	BVE FUTSAL	1
91	581536	CROSNE FUTSAL CLUB	1
92	500706	ISSY LES MOULINEAUX F.C	1
92	546651	SCEAUX F.C.	1
92	552274	LES PETITS PAINS	1
92	563778	NEUILLY FUTSAL CLUB 92	1
92	582618	JEUNESSE ASSOCIATIVE DE BOIS-COLOMBES	1
93	547035	BLANC MESNIL SP.F. B	1
93	550738	DRANCY FUTSAL	1
93	554385	ARTISTES FUTSAL	1
93	560298	ALMATY BOBIGNY FUTSAL	2
93	560474	FUTSAL DE NEUILLY	1
93	560861	ATLETICO DE BAGNOLET (93)	1
93	561102	ROSNY FUTSAL CLUB	1
93	564218	ACADEMIE FUTSAL ROMAINVILLE	1
93	590259	JEUNESSE AULNAYSIEENNE	1
93	590260	SPORT ETHIQUE	1
93	850427	AULNAY FUTSAL	1
94	500031	CHOISY LE ROI A.S.	1
94	550378	SAINT MAURICE ASSOCIATION JEUNES	1
94	551094	U. S. CRETEIL FUTSAL	1
94	552645	BORDS DE MARNE FUTSAL	1
94	561007	VILLEJUIF FUTSAL CLUB	1
94	580485	VILLENEUVE ABLON U.S.	1
94	581812	KREMLIN BICETRE FUTSAL	1
95	524020	VEMARS ST WITZ F.C.	1
95	551972	A. S. C. AVICENNE	1
95	553776	GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.	1
95	560543	ARNOUVILLE U.S.C.	1
95	560866	COMBO FUTSAL (95)	1
95	561071	A.S. FUTSAL ARGENTEUIL	1
95	580869	CFJ PERSANAISE	1
95	580882	MARCOUVILLE CITY CP AGGLO	2
95	582621	FOOT INDOOR LOISIR	1
95	590442	LES SPORTIFS DE GARGES	1
95	590534	R.C. ARGENTEUIL	1
95	590566	MONTMORENCY FUTSAL	1
95	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C.	1